



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21

Fax 021 845 17 35

E-mail: municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N° 13/2015

**Objet: remplacement de la chargeuse à pneus Volvo L40 et du camion équipé neige
M.A.N.**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Dans le cadre du renouvellement normal du parc véhicules de la Commune, seule la chargeuse à pneus Volvo L40 était inscrite au plan des investissements 2016. Une grave avarie sur ce véhicule au cours de l'été nous laisse à penser que nous avons fait « l'année de trop ». Fort de ce constat, une analyse pointue de tous le parc de véhicules communaux et machines a été exécutée et des degrés d'urgence de remplacement ont été fixés. Il est apparu que si aucun d'eux ne nécessite un renouvellement urgent, sur le plan financier, il y aurait de meilleures affaires à réaliser maintenant plutôt que d'attendre « l'année de trop »...

C'est pour cela que la Municipalité a décidé de présenter ce préavis vous proposant, non seulement le remplacement de la chargeuse à pneus Volvo L40, mais également celui du camion M.A.N., prévu normalement en 2017.

Chargeuse à pneus

Ce petit tracks datant de 2002, a pour mission estivale le transport et le chargement de toutes sortes de matériaux, au dépôt et sur les nombreux chantiers communaux. En hiver, il a surtout des missions liées au déneigement dans les centres de nos villages, des places de parcs exigües et des chemins d'accès borgnes et étroits. C'est une des pièces maîtresse de notre organisation.

Ce véhicule se doit d'être petit, agile et relativement puissant au vu des quantités de neige qu'il déplace certaines nuits.

Le modèle actuel nous a donné entière satisfaction, même si quelques problèmes ont pu survenir durant son règne.

Nous avons pris des renseignements auprès des entreprises de la place qui utilisent ce genre de machine et qui sont équipées de modèles récents.

Plusieurs marques et fournisseurs ont été contactés, et nous avons pu tester chacune des machines. Un tableau comparatif a été établi, dont une version synthétique vous est présentée ci-joint. A noter que tous les tests ont été effectués par les utilisateurs courants, et non par le municipal uniquement.

La chargeuse *Volvo L45H* est très proche de la machine de type *Liebherr 514* mais prend l'avantage sur certains points déterminants tel que la largeur, la hauteur, la largeur du godet et la vitesse de déplacement. Après négociations avec les représentants Volvo, ceux-ci ont été d'accord de s'aligner sur le prix de la Liebherr qui était la plus avantageuse si l'on ne compare que le prix. Notre choix s'est donc porté sur la chargeuse Volvo. Ce choix est conforté par le fait que tout l'équipement actuel, godet, étrave et fourche de levage, pourra être réutilisé sans adaptation spéciale. Il faut relever que nous avons également une expérience de plusieurs années avec Volvo puisque nos trois chargeuses sont également de cette marque. Le service après-vente ne nous a jamais posé de problème majeur. Afin d'éviter la détérioration rapide des bordures et des revêtements des trottoirs, le véhicule, 4 roues motrices, sera équipé de pneus neige. Des tests seront effectués dans cette configuration là.

	Puissance CV	Largeur en cm	Hauteur cabine	Vitesse	Vitesse levage bras	Largeur godet	Prix TVA incl.
Volvo L 45 H	102 CV	215	295	40 km/h	5.3 sec	225	124'200
Caterpillar 914 K	98 CV	226	302	40 km/h	5.3 sec	240	133'372
Liebherr 514 Stéréo	105 CV	237	307	30 km/h	5.5 sec	240	124'675



Figure 1 Volvo L 45



Figure 2 Volvo L 45

Les montants annoncés ci-dessus ne comprennent pas la reprise de notre ancien véhicule.

Les moteurs fournis sur ces machines sont de type Euro 6 Adblue. Il s'agit donc de modèles les plus respectueux possible de l'environnement.

Camion M.A.N. et équipement hivernal

Le parc de véhicules communaux ne comprend qu'un seul camion. Comme expliqué plus haut, il ne présente pas de signe inquiétant d'avarie proche, mais à moyen terme son remplacement serait devenu indispensable. C'est bien pour cela que nous vous proposons de le remplacer maintenant. En effet, ce véhicule, en parfait état de maintenance, pourrait intéresser une petite commune ou un privé qui voudrait s'équiper de matériel d'occasion, mais sans devoir investir une somme trop importante.

De plus, nous avons décidé de réadapter également l'équipement neige, c'est-à-dire la lame et la saleuse afin d'améliorer son efficacité. Cela veut dire que le futur acheteur se retrouvera avec un camion complètement équipé pour la neige, en parfait état, et pour une somme qui n'a rien à voir avec du matériel neuf. Pour la commune, la valeur marchande de l'ensemble représenterait plus du double de la valeur de la meilleure offre de reprise.

Notre camion actuel, datant de 2001, a parfaitement rempli sa mission pendant toutes ces années. Il a pour mission estivale :

- le transport de matériaux (sable, grève, terre, etc) ;
- le transport de matériel (piquets à neige, chabouris, barrières, etc) ;
- la traction de diverses remorques (machines, citerne à goudron, roulotte WC, etc).

En hiver, le déneigement et le salage d'une partie du réseau routier principal, de la totalité du réseau secondaire, et le nettoyage de plusieurs croisées et places de rebroussement font partie de ces activités régulières. Tout comme la chargeuse à pneus, ce véhicule est un des éléments central du dispositif de déneigement de la commune. Dans un premier temps, nous avons réévalué les besoins en termes

d'équipement hivernal, ce qui a orienté le choix sur les caractéristiques requises du futur camion. Après avoir visité plusieurs expositions ou salons dédiés aux équipements hivernaux, nous avons pu nous faire une réelle idée des possibilités offertes.

Lame à neige *Zaugg*

Concernant la lame à neige, notre fournisseur habituel est la maison *Zaugg*. Il y a peu d'évolution technique par rapport à la lame actuelle, mise à part une option qui consiste à ajouter des volets latéraux pour éviter le débordement de la neige lors du déblai de croisées ou de places de parcs. Cela permet un gain de temps important dans le déroulement de la tournée.

Saleuse *Gmeiner*

Concernant la saleuse, nous sommes équipés actuellement d'une machine de la marque *Sicométal* de 3m³, avec moteur d'entraînement hydraulique externe. En résumé, c'est principalement le bruit important de ce moteur qui réveille la population aux alentours de 5 heures du matin...

La saleuse équipant le nouveau camion sera de marque *Gmeiner*. Par rapport à ses concurrentes, elle présente les avantages suivants :

- répartition du poids sur l'entier du pont de chargement ;
- hauteur de l'ensemble plus faible (centre de gravité inférieur) ;
- double vis d'amenée au pied de salage ;
- logiciel d'épandage plus complet ;
- entraînement du système par l'hydraulique du camion (plus de moteur auxiliaire.)

Nous avons décidé d'augmenter la capacité de chargement de la nouvelle saleuse à 5m³. Ceci permet de ne pas devoir revenir au dépôt pour recharger en cours de tournée. Deux avantages en découlent, à savoir, la diminution de kilomètres et le gain de temps permettant de finir la tournée avant l'arrivée du flux d'automobilistes pendulaires. Ces deux éléments sont extrêmement importants compte tenu des pics de trafic enregistrés sur nos routes.

Camion

Concernant le camion, les mêmes démarches que pour la chargeuse ont été entreprises pour l'évaluation des différents modèles. Ce véhicule se doit de ne pas être trop long, pas trop large, et capable d'être équipé des agrégats de déneigement. Il faut donc un modèle puissant avec une charge utile suffisante.

Comme vous pouvez le voir dans le tableau comparatif ci-dessous, le camion de marque *Scania P410CB 4X4* correspond aux critères techniques désirés. Le prix légèrement plus élevé que ses concurrents est contre balancé par le fait que la maison *Scania* renoncera à sa marge bénéficiaire sur l'équipement hivernal et elle la ristournera à l'acheteur.

Les critères de puissance sont des éléments décisifs qui font nettement pencher le choix de la Municipalité en regard du léger surcoût à enregistrer. Par ailleurs son empattement plus faible est un avantage non négligeable sur nos routes sinueuses.



Figure 3Camion Scania tel que celui sélectionné



Figure 4Lame à neige Zaugg, équipée d'ailettes rabattables

	Puissance	Empattement	Porte à faux	Charge Utile	Prix
Iveco Trakker AD 190	360 CV	380	190 cm	Env. 7500 kg	Fr 287'700.00
Man TGM 18.340 4X4	341 CV	360	175 cm	Env 7500 kg	Fr. 292'580.00
Scania P410CB 4X4	410 CV	355	170 cm	Env 7800 kg	Fr. 318'370.00

Tout comme la chargeuse, le moteur qui équipera ce véhicule sera de type *Euro 6 Adblue* alors que le camion actuellement en service dispose d'une ancienne génération (Euro 3).

Financement

Le remplacement de la chargeuse à pneus Volvo était prévu dans le plan des investissements 2016 pour CHF 150'000.--. Le remplacement du camion figure, lui, en 2017 pour CHF 300'000.--.

Le financement se fera par les liquidités courantes en fonction des résultats financiers des prochains exercices ainsi que des autres investissements à réaliser. Le recours à l'emprunt pourra être nécessaire.

Chargeuse à pneus Volvo :

La dépense, pour un montant maximum de CHF 124'200.--, sera comptabilisée à l'actif du bilan dans la rubrique « *mobilier et matériel à amortir* » dans le compte 9146.13. La revente ou la reprise du véhicule actuel viendra en diminution de l'investissement.

Un amortissement extraordinaire de Fr. 85'000.-- sera prélevé sur le compte 9281.41 « *fonds de renouvellement et rénovation - machines et véhicules* ». Le solde sera amorti en maximum 10 ans par le budget annuel compte 430.3313.6.

Camion équipé neige :

La dépense, pour un montant maximum de CHF 318'370.--, sera comptabilisée à l'actif du bilan dans la rubrique « *mobilier et matériel à amortir* » dans le compte 9146.14. La revente ou la reprise du véhicule actuel viendra en diminution de l'investissement.

Un amortissement extraordinaire de Fr. 200'000.-- sera prélevé sur le compte 9281.41 « *fonds de renouvellement et rénovation - machines et véhicules* ». Le solde sera amorti en maximum 10 ans par le budget annuel compte 430.3313.6.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

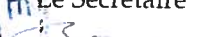
LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 13/2015,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

1. alloue dans ce but un crédit maximum de CHF 124'200. — pour l'achat d'une nouvelle chargeuse à pneus
2. alloue dans ce but un crédit maximum de CHF 318'370. -- pour l'achat d'un camion équipé neige.
3. décide de porter la dépense de la chargeuse à pneus dans le compte 9146.13 à l'actif du bilan « *Mobilier et matériel à amortir* ».

- Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire
- 
Jeannine RAINAUD
- 
Marc-André BURDET

Délégués municipaux : - M. Olivier Baudat
- M. Laurent Reymondin
Autres délégués : - M. Lucien Jaquier, chef de garage
- M. José Pereira
- M. François Schneeberger

